

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 4 mois 2 mois 6 mois 1 an
 Suisse . . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent. la ligne
 La Suisse . . . 20 » cu
 L'Etranger . . . 25 » son espace.
 Réclames . . . 50 »

Nouvelles du jour

M. Regnault, ministre de France au Maroc, doyen du corps diplomatique à Tanger, a envoyé à ses collègues des puissances un registre circulaire où il exprime l'opinion que la question de Melilla dépasse la compétence du corps diplomatique et doit être réglée exclusivement entre le gouvernement espagnol et le gouvernement marocain. Selon l'usage dans le corps diplomatique de Tanger, chaque ministre des puissances a été prié de donner sur le registre son opinion par écrit. Quand tous les représentants des puissances se seront exécutés, une décision définitive sera prise pour répondre à la protestation de Moulay Hafid contre l'Espagne.

A Madrid, on est très content de la ferme et rapide réponse de la France. L'Angleterre, les Etats-Unis, le Portugal et la Russie ont fait savoir déjà que leur réponse serait identique à celle de la France, et l'on croit que l'Allemagne suivra dans le même sens.

Suivant une information de Berlin, le gouvernement allemand examinera la protestation marocaine dans un sens amical pour l'Espagne. Ceci ferait croire que le représentant allemand à Tanger ne signera pas au registre diplomatique et que l'Allemagne, qui ne manque jamais l'occasion de faire bande à part, adoptera une solution différente de celle que suggère la France, ne serait-ce que pour marquer qu'elle ne marche à la remorque de personne. Cependant on peut être certain qu'elle déboulera Moulay Hafid de ses prétentions, parce qu'elle tient à faire plaisir à l'Espagne.

La tribu marocaine des Beni Sicar, contre laquelle a été dirigée principalement l'opération du général Marina, lundi dernier, et qui a eu 97 morts et plus de 400 blessés, est très découragée; de nombreux Maures vont faire leur soumission aux Espagnols. On envisage, à Melilla, que la guerre touche à sa fin. Le gouvernement espagnol semble vouloir renoncer à faire cerner le mont Gourougou.

Jeudi matin, a commencé, à Malines, le congrès catholique belge. Le cardinal Mercier l'a ouvert par un discours où il a insisté sur la nécessité de l'union dans les rangs des catholiques belges. M. Cooreman, président de la Chambre, et le vicomte Simonis, président du Sénat, ont fait la même pressante recommandation. M. Kurth, le savant historien, a prononcé un grand discours sur le thème: « l'Eglise et l'enseignement », montrant que l'Eglise avait toujours cherché à développer la science.

Des pourparlers sont ouverts entre le Saint-Siège et les Etats-Unis pour l'institution d'une légation américaine auprès du Pape.

Une information parue dans les *Berliner Neueste Nachrichten* et colportée, ces jours-ci, par toute la presse libérale d'Allemagne, dit que Mgr Benzler, évêque de Metz, se serait adressé au gouvernement pour obtenir, à cause de la pénurie de prêtres dans son diocèse, l'autorisation de confier les fonctions pastorales à des prêtres français. Le gouvernement lui aurait répondu qu'il ne pourrait donner suite à sa demande tant que des prêtres étaient occupés dans les rédactions de journaux au lieu de servir dans la pastoration.

Les *Berliner Neueste Nachrichten* font parler le gouvernement selon leur désir. Mais l'administration prussienne n'a pas eu à répondre quoi que

ce soit, car Mgr Benzler ne s'est pas adressé à elle. La demande et la réponse ont été inventées de toutes pièces.

Pour faire échouer la réforme financière adoptée dernièrement par le Reichstag allemand, les socialistes se proposent de boycotter les produits des agrariens et en particulier l'eau-de-vie. Ils ne boiront plus que de la bière et des vins légers et s'abstiendront des multiples eaux-de-vie qui sont de l'industrie des agrariens. Indépendamment du motif qui les fait agir, et de l'assiette des impôts qu'ils risquent de compromettre, nous ne pouvons nous empêcher de leur crier: « Tenez bon ! »

Hier, il y a eu une séance agitée à la Diète de Bohême. Un député socialiste s'est livré à de vives attaques contre l'empereur d'Allemagne, lui reprochant surtout, à l'occasion de sa visite en Bohême lors des dernières manœuvres autrichiennes, de n'avoir pas prononcé ses discours en langue tchèque. Cette exigence tend à rendre difficile le métier de souverain.

M. Millerand, ministre des travaux publics en France, est en tournée dans le département de l'Ariège. Il est allé inspecter les travaux du transpyrénéen, et a accepté de déjeuner aux Cascatelles, chez M. Delcassé. Cette visite met fin à la persécution politique et administrative que M. Clémenceau avait instituée contre M. Delcassé.

M. Ruau, ministre de l'agriculture en France, ayant très bien accueilli les délégations des départements limitrophes de la Gironde qui lui demandaient de pouvoir faire étiqueter leurs vins comme vin de Bordeaux, s'est mis à dos les Bordelais et les Girondins. Ayant dit aux Girondins que le Conseil d'Etat se livrerait à une nouvelle enquête pour examiner leurs réclamations, le conseil général de la Gironde a décidé de ne plus tenir de séance jusqu'à ce que satisfaction fût donnée aux viticulteurs du département. Il y a là-dedans la main de M. Monis, président du conseil général de la Gironde, ancien ministre de la justice, qui aurait voulu avoir un portefeuille à la chute du ministère Clémenceau.

D'après une dépêche de Constantinople au *Daily Telegraph*, la Porte aurait décidé de soumettre la question crétoise à une conférence de toutes les puissances.

Les Arméniens avaient donné quel- que prétexte au massacre d'Adana en achetant quantité d'armes, disant pour se défendre en cas d'attaque de la part des Turcs. Ceux-ci avaient trouvé, dans ces préparatifs belliqueux, le motif qu'ils cherchaient depuis longtemps pour se livrer à leur sport périodique du massacre des chrétiens. Aujourd'hui, le comité arménien et le comité central des Jeunes-Turcs disent considérer comme une leçon les déplorables événements d'Adana, et décident de consacrer tous leurs efforts, la main dans la main, à mettre en application les réformes qui doivent faire le bonheur de l'empire turc.

On sent que les Arméniens et les Jeunes-Turcs redoutent le même ennemi, à savoir l'esprit réactionnaire et fanatique des masses musulmanes.

Un ancien commissaire de police de New-York, le général Bingham, publié dans un « magazine » américain un article sensationnel sur la corruption administrative de la plus grande ville des Etats-Unis. New-York serait la capitale des pots-de-vin et du chantage. On s'en doutait

un peu. Parmi les policemen, il en est environ 2000 qui sont à l'affût de toutes les occasions pour se procurer facilement de l'argent. Ils permettent à certains hommes et à certaines industries de vivre en marge des lois et des règlements, pourvu qu'ils versent la grosse somme annuelle. On cite même de hauts employés de la police qui ont part aux bénéfices d'industries louches. On pourrait leur appliquer le mot d'Edmond About dans le *Roi des montagnes*: « C'est la maréchaussée qui brigande ».

Le monopole des blés

Le paysan et le consommateur

Nous avons vu que l'Union suisse des paysans consent à abandonner à la Confédération le droit exclusif d'importer des céréales à une condition: c'est que la Confédération s'engage à favoriser de ses achats les producteurs suisses, pour un tantième (1 1/2 %) de l'importation, à raison de 25 francs par 100 kilogrammes.

L'agriculture suisse se verrait, par là, stimulée à rendre à la production du blé la place dont elle est déchu, par l'avilissement du prix de vente. Comme il s'agit d'un élément essentiel de subsistance, il y a un intérêt national à accroître la production indigène des céréales.

Mais ce n'est pas tout. Le mémoire de l'Union suisse des paysans exprime l'attente que le monopole — si monopole il y a — ne renchérisse pas les grains et farines destinés à l'alimentation du bétail.

Les approvisionnements de l'agriculture suisse en grains et farines fourragères se chiffrent, en argent, par la belle somme de 95 millions de francs. Or, le prix du son et celui de la farine fourragère dépendent étroitement de l'importation. Aussi l'Union suisse des paysans propose-t-elle de soustraire au monopole le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs, le son et les farines pour le bétail.

Elle va plus loin; alléguant que les meuniers suisses, protégés par le monopole, seront à l'aise pour tenir ferme le prix de la farine de boulangerie, et qu'ils n'auront plus besoin de chercher une compensation en haussant le prix des farines fourragères, elle exige que le cours de ces dernières soit limité par la loi et voici comment: la loi répartirait les prix de revient du blé et les frais de mouture entre la farine boulangère et la farine fourragère, le son, etc., de telle façon qu'à poids égal la plus forte part des frais porterait sur la farine de boulangerie. Agréable perspective pour l'agriculture, nous en convenons, mais beaucoup moins gaie pour le simple consommateur de pain.

Nous passons sur la question des relations de la régie du monopole avec les moulins. Nous nous bornons à noter que le mémoire envisage la création de moulins fédéraux, à côté des moulins privés, dont les uns auraient le titre de concessionnaires fédéraux et les autres resteraient absolument livrés à eux-mêmes, mais auraient le droit de moudre une certaine quantité de blé de la régie.

Nous arrivons au dernier point du mémoire, qui traite des intérêts du consommateur.

Le mémoire pose d'abord comme principe que le monopole ne devra pas être un instrument fiscal.

Quant à un avantage positif, le mémoire fait l'aveu qu'il n'y a point à attendre du monopole une diminution du prix du pain. La Confédération n'achètera pas le blé beaucoup moins cher que les gros marchands ne le paient aujourd'hui; elle bénéficiera des courtages des intermédiaires, mais elle perdra ce bénéfice en frais de régie; il lui resterait le profit de la revente du blé, s'il ne fallait « tenir compte des demandes de l'agriculture », ainsi que s'exprime le mémoire, c'est-à-dire: premièrement, de l'achat de blé indigène à haut prix, qui équivaldrait à une prime fédérale d'encouragement de 1,600,000 fr. en faveur des producteurs de céréales, et, secondement, de l'allègement du cours des grains et farines fourragères au détriment du prix de la farine de boulangerie.

Conclusion: le monopole, mis en vigueur selon la formule de l'Union suisse des paysans, ne rendra pas le pain meilleur marché.

Le mémoire lui trouve cependant deux

avantages, au regard du consommateur: le premier de ces avantages, c'est le maintien du prix du pain à un niveau constant; cet avantage résultera de l'élimination de la spéculation, qui fait subir actuellement au consommateur le contre-coup de ses jeux de hausse; le second avantage du monopole sera de mettre fin à l'état précaire de nos approvisionnements de blé et de substituer au caprice des intérêts particuliers la prévoyance de l'Etat, responsable de l'alimentation générale.

Nous croyons devoir citer le mémoire sur ce point d'un intérêt éminent:

Les cercles agricoles et d'autres milieux au courant des choses attirent depuis des années déjà l'attention des autorités fédérales sur le fait que nous courons toujours plus le risque de manquer de pain un beau jour. La consommation du pain est toujours plus grande; les réserves en magasin sont toujours moins importantes; les greniers cantonaux sont vides aujourd'hui, et les entrepôts qui les ont remplacés ne contiennent proportionnellement que peu de grain. En outre, les réserves qu'ont les meuniers sont relativement moindres. Aux périodes de chute des prix, on a partout pris l'habitude d'éviter les fortes réserves. On vit au jour le jour.

La Suisse consomme, pour l'alimentation de l'homme, quelque 15,200 qm. de blé par jour. Comparons ce chiffre au montant des réserves de blé des entrepôts fédéraux (Rorschach, Romanshorn, Buchs, Brunnen et Morges). Ces réserves, sans les provisions de l'armée, s'élevaient:

	Quantité	Contenance
Au 23 août 1908	102 420	qm
12 juillet	272 240	qm
20 juin	302 620	qm
3 mai	409 720	qm
8 mars	619 590	qm
19 janvier	789 700	qm
28 juillet 1907	264 620	qm
10 mars	366 090	qm
9 décembre 1906	280 220	qm
2 septembre	168 450	qm

Ainsi donc, les entrepôts de la Suisse renferment des blés pour une durée de 7 à 52 jours. Mais à certains moments ces réserves n'auraient suffi que pour 4 ou 5 jours.

La Confédération possède encore une réserve de guerre d'à peu près 1000-1200 wagons, suffisante pour entretenir l'armée pendant trois mois environ.

Viennent s'ajouter à ces réserves les provisions des meuniers et celles des boulangers.

Nous les estimons à peu près comme suit: Nous avons en Suisse 7454 boulangeries et confiseries. Si nous admettons que chacune d'elles a en moyenne en réserve la farine de 15 qm de blé, nous arrivons à un total de 112,000 qm de blé. En admettant que les réserves des meuniers sont trois fois supérieures, cela fait 336,000 qm. Total 450,000 qm de blé en chiffres ronds. Ces provisions suffiraient pour un mois.

Ainsi, nos réserves de blé ne suffiraient qu'exceptionnellement pour couvrir la consommation de 2 mois. Dans la régie, si l'importation du blé subissait une interruption de 1 à 2 mois, cela suffirait pour que nous n'ayions plus de céréales chez nous.

La situation actuelle, en ce qui concerne l'approvisionnement en pain, est intenable et nos pouvoirs supérieurs ne peuvent plus assumer une pareille responsabilité.

Notre budget militaire atteint aujourd'hui 38,000,000 fr. Mais toute la valeur de nos armements serait bien illusoire si notre population devait manquer de pain quelques semaines seulement après la mobilisation des troupes.

Si une guerre éclatait en Europe, on peut prévoir qu'elle n'arriverait pas deux Etats seulement; il serait fort possible que tous nos voisins s'y trouvaient englobés. Mais même si ce ne devait pas être le cas, l'importation des céréales nous serait probablement rendue impossible. Tout d'abord, le trafic des chemins de fer ne se ferait plus normalement. En Italie, on ne parvient pas à trouver, en temps normal déjà, les wagons nécessaires pour le trafic d'automne; en temps de guerre, l'Italie ne pourrait plus rien nous livrer. La ligne du Rhin est tout spécialement menacée; c'est probablement là que le trafic serait interrompu en premier lieu. La Suisse doit compter qu'en cas de plus favorable elle ne pourrait plus importer de céréales deux ou trois mois après la déclaration de guerre, et cela peut-être pendant longtemps. En outre, en temps de guerre, les Etats européens eux-mêmes ne voudront plus céder de céréales; ils en interdiront l'exportation. Sous la protection de sa flotte, la Grande-Bretagne cherchera à conduire dans ses ports toutes les céréales disponibles. Les spéculateurs, enfin, tenteront l'occasion de faire fortune.

Si la guerre éclatait en Europe, ce serait pour nous, sinon la famine, du moins une hausse formidable des prix: ceux-ci atteindraient 50 fr. et plus les 100 kg.

Le mémoire conclut en faisant une condition essentielle du monopole que celui-ci assure l'approvisionnement de la Suisse en blé pour trois mois au moins.

En somme, l'Union suisse des paysans considère le monopole, s'il est organisé

d'après ses vœux, comme « vraiment utile et avantageux » à l'agriculture. Quant au consommateur, elle estime que, devant souhaiter d'être garanti contre les hausses provoquées par la spéculation et d'être rassuré pour le cas d'une calamité publique, il est intéressé comme le producteur à l'institution du monopole fédéral des céréales.

LETTRE DE GENÈVE

Caisse de retraite pour la vieillesse

Genève, 24 septembre

Vos lecteurs se souviennent sans doute de l'échec retentissant que subit au Grand Conseil, dans la session de juin, le projet d'assurance-vieillesse patronné par la majorité de la commission nommée à ces fins.

Soutenu par le Conseil d'Etat, défendu par M. H. Fazy et par le rapporteur, M. le député Dethurens, il sombra néanmoins dans la première séance sous les feux croisés de la droite et des socialistes.

Conséquents avec leurs principes et fidèles à leur tactique, ceux-ci lui reprochant à la fois son insuffisance et son échéance lointaine.

Quant aux démocrates, partisans avérés d'une caisse libre, ils obéirent aussi à une arrière-pensée politique et furent enchantés d'associer leur vote à celui des socialistes. En donnant un croc-en-jambe au projet Dethurens, ils indiquaient un désaveu public à la majorité radicale du Conseil d'Etat.

Libéraux de l'école de Manchester, individualistes à outrance, les députés de la droite préconisent l'organisation d'une caisse de retraite basée sur la « facultativité », suivant le néologisme maintenant employé. L'auteur de cette proposition est l'honorable M. Lecoq, doyen de notre corps législatif, l'un des hommes les mieux versés dans les questions d'assurances et de mutualité. En somme, son projet a beaucoup d'analogie avec le système pratiqué en Belgique et récemment adopté par le canton de Vaud.

Contrairement aux usages établis, le *Genevois* de vendredi publie en première page le texte de l'avant-projet de l'assurance-vieillesse avant que les membres de la commission eux-mêmes aient reçu un exemplaire de ce document.

Elaboré par MM. les députés Dethurens et Duime après un échange de vues entre MM. Lachenal, H. Fazy, Piquet-Fages, Ody et Sigg, le nouveau projet présente les caractères d'une œuvre de conciliation.

Il est destiné à servir de base à la discussion qui aura lieu dans le sein de la commission.

En voici sommairement l'économie: La caisse cantonale de retraite pour la vieillesse est placée sous la direction du Conseil d'Etat et sous la surveillance particulière du département des finances.

Tous les habitants du canton sont membres de la caisse et ont droit, dès l'âge de 65 ans, à une pension.

Une commission consultative de 15 membres, dont 3 au moins sont choisis dans le comité de la Fédération des Sociétés de secours mutuels, assiste le titulaire des finances dans l'administration de la caisse.

Les ressources proviennent des versements et cotisations, des allocations annuelles de l'Etat et des 2/10 des revenus du fonds capital.

Les cotisations annuelles varient entre 2 fr. 50 et 20 fr., suivant le chiffre du revenu.

Les Sociétés de secours mutuels qui acquitteront pour leurs membres ladite cotisation bénéficieront d'une remise de 10 % sur les sommes perçues par leur intermédiaire.

Le fonds capital de la caisse est constitué par:

- a) Le fonds spécial d'assurance et de prévoyance sociale actuel;
- b) Les legs Rapin;
- c) Les dons et legs qui pourront être faits à la caisse;
- d) L'allocation annuelle de l'Etat, fixée au minimum à 100,000 fr.;
- e) 1/10 des revenus du fonds capital;
- f) Les bonis réalisés par la caisse.

Le fonds spécifié à l'art. a s'élève, à ce jour, à 820,000 fr., auquel s'ajoutera le boni pris sur 1908, soit 200,000 fr.

Dans dix ans, époque de l'entrée en vigueur de la loi, le fonds actuel et le montant des taxes capitalisées porteront la fortune de la caisse à 10 millions.

La totalité des ressources disponibles

de cette institution sociale atteindra annuellement 800,000 fr.

Ainsi, 4000 vieillards âgés de plus de 65 ans pourront bénéficier, en 1920, d'une pension de 200 fr. par année.

Puis, chaque année, le fonds initial suivant une progression mathématique, les pensions iront en augmentant jusqu'à concurrence de 600 fr.

Tel est, dans ses grandes lignes, le nouveau projet sorti des délibérations de nos spécialistes en la matière.

Il donnera lieu à des luttes oratoires chaudes et passionnées.

Entre partisans et adversaires de l'obligation, la mêlée deviendra générale.

La caisse de retraite pour la vieillesse va servir de plate-forme pour les élections du Conseil d'Etat de novembre prochain.

Cette perspective fouette le zèle de nos « leaders » et, de l'enceinte législative, la discussion gagnera les milieux populaires.

Ralliant à la fois les radicaux, les indépendants et les socialistes, le nouveau projet, plus ou moins amendé dans ses détails, réunira certainement une importante majorité au Grand Conseil.

Le peuple de Genève, jusqu'ici adversaire irréductible de l'obligation, sanctionnera-t-il le vote de ses mandataires? Laissons au futur scrutin le soin de nous fixer à cet égard.

Le Heimatschutz

Lausanne, 22 septembre.

La ligue du *Heimatschutz* est une bien belle chose. Elle a ouvert les yeux à un grand nombre. Superlativement collectiviste quoique foncièrement conservatrice, elle a fait germer dans le public cette idée qu'un arbre, une silhouette, un vieux mur, une vieille maison, toutes choses ayant un caractère de beauté, n'appartiennent pas seulement au propriétaire mentionné sur le registre foncier, mais à tout individu qui passe là souvent et qui a coutume de voir là une belle chose. Ce droit de propriété des yeux existe.

Les lois qu'on a faites pour protéger les paysages aimés de la patrie sont excellentes. Mais il faudra les compléter, car le *Heimatschutz*, comme toute chose, a du bon et du mauvais. Ceux que ce mouvement esthétique a voulu arrêter dans leurs déprédations savent maintenant se servir de la protection manie chère à notre peuple pour faire leur petite fortune.

Il y a longtemps que ce genre de spéculation est connu et pratiqué. Voici plus de quinze ans, un citoyen possédait une maison adossée au mur de l'une de nos célèbres terrasses d'où la vue est vaste et agréable. Il conçut le projet de surélever la maison; les étages nouveaux eussent fait écart entre la terrasse et le paysage. Un lui dit: Ah! non, pas ça! Il répondit: C'est bien! bon peuple, achète ma maison et alors tu en feras tout ce que tu voudras! Et le bon peuple a acheté.

Le truc est assez simple. Je possède de l'argent — ou je n'en possède pas, c'est égal. Faute de capital, j'ai du crédit. Je veux spéculer. Je connais dans ma ville ou dans mon village tous les points de vue célèbres, tous les coins chers aux rêveurs, aux amis du passé. Je me promène; je me place au point de vue; je regarde, comme tous les rêveurs, mais, hypocrite que je suis, je roule dans mon cerveau d'autres pensées que les poètes. Je me dis: Voyons, pour obstruer ce point de vue, pour gêner ce panorama, pour déranger l'aspect antique du lieu, que pourrais-je faire? Je cherche et je trouve. Là, au-dessous du belvédère, il y a un terrain, « une vieille hicoque », un bosquet d'arbres de bois d'œuvre. Je vais acheter ça. J'y bâtirai une caserne, une usine, des écuries, des magasins. Je vais chez un architecte, qui me fera les plans que l'on fait pour la mise à l'enquête de rigueur. Puis on dressera de grandes perches qui serviront de gabarit.

Le piège étant amorcé, j'attends. Les promeneurs et les amis du passé qui verront cela se diront: Tiens, tiens, que veut-on bâtir là? Une horreur! Et notre joli panorama, et la tranquillité de ce lieu! Barbares, va!

Et les voilà qui prennent leur plume et qui écrivent aux journaux défenseurs des beautés de la patrie. Leur indignation est sincère. Elle est communicative. Le mouvement se dessine. Cela va marcher. On fait une pétition aux autorités, et les autorités marchent aussi.

FRIBOURG

Le cours de répétition de la 2^{me} division

SERVICES RELIGIEUX MILITAIRES
Des services religieux auront lieu demain matin pour les troupes en campagne.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

On continue à travailler ferme au parc des Grand-Places; jour et nuit, les foyers fabriquent le pain qui servira de demain matin dimanche à la subsistance de la seconde division tout entière.

notre clergé y étaient aussi traités dans la boue. Au vu de cet article nauséabond, le conseiller communal demanda au camelot s'il avait une patente d'autorisation à vendre sa basse littérature dans nos villages.

On écrit à la Tribune de Genève: Le bataillon, après une petite marche de trois quarts d'heure, a atteint Dondidier. A l'entrée du village, l'on remarquait les drapeaux aux couleurs genevoises, ce qui faisait bien augurer de la réception réservée à notre bataillon.

Les aubergistes fournaissent à un prix modéré le vin et les consommations à la troupe; ce sera évidemment une localité qui restera dans l'histoire de notre bataillon.

Deux compagnies de sapeurs du génie (bat. 2), sont cantonnées sur les rives du lac de Morat, la première compagnie à Sugiez et la deuxième à Nant.

L'effectif de la troupe, y compris le train et l'état-major, est de 275 hommes environ. Le bataillon est suivi de 10 charriots de sapeurs, plus quatre chars de réquisition.

Arrivés mardi après midi, à pied, de Fribourg, les sapeurs ont pris possession des cantonnements à la grande joie d'une population sympathique.

Mercredi, à eu lieu l'école de soldat et de compagnie; jeudi, course au mont Vully et travaux de fortifications; hier vendredi, les sapeurs ont construit des ponts sur la Broye; aujourd'hui, samedi, ils font de l'école de combat.

Les manœuvres de la 11^{me} division, qui commenceront lundi 27 courant, se dérouleront dans la région située entre la Broye et le lac de Neuchâtel, limitée au N.-E. par le Vully et au S.-O. par une ligne allant de Cheyres sur le lac de Neuchâtel à Grangos près Payerne.

Nous avons dit que le gouvernement allemand avait délégué deux officiers à nos manœuvres, le lieutenant général von Gindell et le major Wachs. Tous deux font partie du grand état-major.

Le jour de l'entrée au service, lundi dernier, l'effectif de la 2^{me} division se composait de 528 officiers, 9574 sous-officiers et soldats, soit au total 10,102 hommes.

La division dispose de 2075 chevaux. Les unités de troupes fribourgeoises comptent, le bataillon 14, 564 hommes; le bataillon 15, 547; le bataillon 16, 603; le bataillon 17, 716; l'escadron 5, 117 dragons et 124 chevaux; la batterie 17, 119 hommes et 97 chevaux.

On présume que le défilé de la 11^{me} division, qui aura lieu jeudi, se fera entre Avenches et Faoug.

Un mot de trop. — On lit dans la correspondance d'un militaire au National suisse: Au moment de passer (il s'agit des bataillons neuchâtelois) sur territoire fribourgeois, l'ami du Peuple publie, dans son numéro de mardi, un chaleureux souhait de bienvenue aux bataillons neuchâtelois et genevois, aux jurassiens et aux vaudois.

Cyclisme. — Demain, dimanche, a lieu la course annuelle Berna-Genève organisée par l'Union cycliste suisse. Les coureurs passeront dans notre ville entre 10 et 11 heures et y emprunteront le parcours suivant: Grand-Pont, rue du Pont Suspendu, Pont-Muré, route des Alpes, square des Places, rue de l'Hôpital, route de Belfaux.

Le Vélo-Club de Fribourg est chargé du contrôle volant des coureurs, qui se fera devant l'Hôtel des Postes.

Les candidats qui n'ont pas fréquenté les écoles primaires de la ville de Fribourg devront se faire inscrire auprès de la Direction et produire un certificat d'études antérieures.

Nos anciens professeurs. — M. Joseph Bédier, qui fut professeur de littérature française à Fribourg, pendant les premières années de l'Université, et qui est actuellement professeur au Collège de France, part aujourd'hui samedi pour l'Amérique, où il va faire, sous les auspices de l'Alliance française, une série de cinq conférences.

Le service divin aux manœuvres. — Qu'il est beau de voir une mère qui prie avec ses enfants! Plus grand est le spectacle d'une paroisse qui se dirige, le dimanche, au son joyeux des cloches, vers la maison du Seigneur et va rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Le service divin commence. Les profonds bataillons forment un cercle vivant autour du corps des officiers placés au premier rang. Les tambours battent aux champs, la fanfare sonne ses pieux accords, que les soldats chantent ou non, une harmonie religieuse remue les fibres les plus intimes de l'âme.

Les beautés de la patrie. — Parlent à l'âme attendrie. Au ciel montent plus joyeux, Les accents d'un cœur pieux.

L'aumônier est à l'autel, il monte en chaire. Comme un autre Moïse, il parle à son peuple de cette terre promise pour laquelle nous sommes tous nés et que nous devons acquiescer en combattant.

Le général von Gindell fut chef d'état-major du corps expéditionnaire envoyé en Chine pour venger le meurtre de l'ambassadeur d'Allemagne, baron de Ketteler, tué lors des troubles de Pékin.

Les cloches de Planfayon. — Jeudi après midi, les habitants de Planfayon entendaient leurs nouvelles cloches retentir dans la grande tour de l'église en construction. On faisait l'expertise officielle de la sonnerie.

Les experts, MM. les professeurs Bovet et Haas, se sont déclarés très satisfaits des nouvelles cloches. La plus grande donne la note si, les quatre autres font retentir respectivement le ré, le mi, le sol, le si. La plus grande et la plus petite, donnant les deux si, ont dû être brûlées, afin d'être en plus parfait accord avec les autres.

Le roulement du tambour recommence, la fanfare sonne, les bataillons s'éloignent. Le service divin est terminé; mais un beau et grand souvenir demeure au cœur du soldat chrétien qui pense, réfléchit et se sent ému. Il racontera à ses enfants comme il fait bon prier pour la patrie à ciel ouvert, quand des milliers d'âmes unies dans une mâle et profonde conviction ne semblent plus faire qu'une seule âme, la grande âme de la patrie.

Accident mortel. — Jeudi soir, M. Jacques Gremaud, gendarme retraité, à Cormondres, rentrait en voiture de Jetschwil chez lui lorsque son cheval prit le mors aux dents, en aval de Schiffenen. M. Gremaud commist l'imprudence de sauter du char. Il tomba si malheureusement qu'il se fit de graves lésions internes, auxquelles il a succombé ce matin, samedi, à l'hôpital de Tavet. M. Gremaud avait 57 ans.

Le jour de l'entrée au service, lundi dernier, l'effectif de la 2^{me} division se composait de 528 officiers, 9574 sous-officiers et soldats, soit au total 10,102 hommes.

On présume que le défilé de la 11^{me} division, qui aura lieu jeudi, se fera entre Avenches et Faoug.

Un mot de trop. — On lit dans la correspondance d'un militaire au National suisse: Au moment de passer (il s'agit des bataillons neuchâtelois) sur territoire fribourgeois, l'ami du Peuple publie, dans son numéro de mardi, un chaleureux souhait de bienvenue aux bataillons neuchâtelois et genevois, aux jurassiens et aux vaudois.

Cyclisme. — Demain, dimanche, a lieu la course annuelle Berna-Genève organisée par l'Union cycliste suisse. Les coureurs passeront dans notre ville entre 10 et 11 heures et y emprunteront le parcours suivant: Grand-Pont, rue du Pont Suspendu, Pont-Muré, route des Alpes, square des Places, rue de l'Hôpital, route de Belfaux.

Le Vélo-Club de Fribourg est chargé du contrôle volant des coureurs, qui se fera devant l'Hôtel des Postes.

Le fromage de Grayère. — Il y a quelque temps un journal parisien publiait les résultats d'une enquête médicale suivant laquelle le fromage de Grayère était le plus nutritif des aliments. Les Américains, gens pratiques et fins gourmets, paraissent en être très avertis. Trois d'entre eux, d'abord l'autre jour à Bulle, ont si fort apprécié le grayère du dessert qu'ils en achetèrent huit pièces chez un marchand de la place. L'une fut adressée à M. Taft, président des Etats-Unis, et l'autre à M. Pierpont Morgan, le roi des trusts.

Le service divin aux manœuvres. — Qu'il est beau de voir une mère qui prie avec ses enfants! Plus grand est le spectacle d'une paroisse qui se dirige, le dimanche, au son joyeux des cloches, vers la maison du Seigneur et va rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Le service divin commence. Les profonds bataillons forment un cercle vivant autour du corps des officiers placés au premier rang. Les tambours battent aux champs, la fanfare sonne ses pieux accords, que les soldats chantent ou non, une harmonie religieuse remue les fibres les plus intimes de l'âme.

Les beautés de la patrie. — Parlent à l'âme attendrie. Au ciel montent plus joyeux, Les accents d'un cœur pieux.

L'aumônier est à l'autel, il monte en chaire. Comme un autre Moïse, il parle à son peuple de cette terre promise pour laquelle nous sommes tous nés et que nous devons acquiescer en combattant.

Le général von Gindell fut chef d'état-major du corps expéditionnaire envoyé en Chine pour venger le meurtre de l'ambassadeur d'Allemagne, baron de Ketteler, tué lors des troubles de Pékin.

Les cloches de Planfayon. — Jeudi après midi, les habitants de Planfayon entendaient leurs nouvelles cloches retentir dans la grande tour de l'église en construction. On faisait l'expertise officielle de la sonnerie.

Les experts, MM. les professeurs Bovet et Haas, se sont déclarés très satisfaits des nouvelles cloches. La plus grande donne la note si, les quatre autres font retentir respectivement le ré, le mi, le sol, le si. La plus grande et la plus petite, donnant les deux si, ont dû être brûlées, afin d'être en plus parfait accord avec les autres.

Le roulement du tambour recommence, la fanfare sonne, les bataillons s'éloignent. Le service divin est terminé; mais un beau et grand souvenir demeure au cœur du soldat chrétien qui pense, réfléchit et se sent ému. Il racontera à ses enfants comme il fait bon prier pour la patrie à ciel ouvert, quand des milliers d'âmes unies dans une mâle et profonde conviction ne semblent plus faire qu'une seule âme, la grande âme de la patrie.

Accident mortel. — Jeudi soir, M. Jacques Gremaud, gendarme retraité, à Cormondres, rentrait en voiture de Jetschwil chez lui lorsque son cheval prit le mors aux dents, en aval de Schiffenen. M. Gremaud commist l'imprudence de sauter du char. Il tomba si malheureusement qu'il se fit de graves lésions internes, auxquelles il a succombé ce matin, samedi, à l'hôpital de Tavet. M. Gremaud avait 57 ans.

Le jour de l'entrée au service, lundi dernier, l'effectif de la 2^{me} division se composait de 528 officiers, 9574 sous-officiers et soldats, soit au total 10,102 hommes.

On présume que le défilé de la 11^{me} division, qui aura lieu jeudi, se fera entre Avenches et Faoug.

Un mot de trop. — On lit dans la correspondance d'un militaire au National suisse: Au moment de passer (il s'agit des bataillons neuchâtelois) sur territoire fribourgeois, l'ami du Peuple publie, dans son numéro de mardi, un chaleureux souhait de bienvenue aux bataillons neuchâtelois et genevois, aux jurassiens et aux vaudois.

Cyclisme. — Demain, dimanche, a lieu la course annuelle Berna-Genève organisée par l'Union cycliste suisse. Les coureurs passeront dans notre ville entre 10 et 11 heures et y emprunteront le parcours suivant: Grand-Pont, rue du Pont Suspendu, Pont-Muré, route des Alpes, square des Places, rue de l'Hôpital, route de Belfaux.

Le Vélo-Club de Fribourg est chargé du contrôle volant des coureurs, qui se fera devant l'Hôtel des Postes.

Revue financière

La Banque de l'Empire allemand a élevé le taux de l'escompte officiel de 3 1/2 à 4 %, tandis que la Banque d'Etat russe a abaissé le sien de 5 à 4 1/2 %.

Avec une rare ingéniosité, un bulletin financier tire de ces deux faits contradictoires des conclusions optimistes à l'en croire. Ils démontrent qu'en Allemagne la reprise industrielle provoque un dégonflement salutaire de l'encaisse, tandis qu'en Russie la situation économique s'est suffisamment améliorée pour que la Banque facilite les opérations de crédit nécessitées par les exportations de céréales et la reprise normale des affaires.

C'est ce qui s'appelle savoir toujours prendre les choses du bon côté et ne pas se faire de la bile inutilement. A propos des affaires d'Espagne, le rédacteur d'un journal suisse raisonne d'une façon moins ingénieuse lorsqu'il prétend que le gouvernement de M. Maura, par les mesures «vexatoires» qu'il prend à l'intérieur, rend la population nerveuse et incite les partis politiques de l'opposition à s'agiter.

Si le fait est vrai, il doit en résulter une baisse des valeurs. Or, le même journal est obligé de constater tout le contraire, à savoir que, pendant que tous les grands fonds d'Etats s'affaiblissent, la rente espagnole se raffermie et monte de 96.05 à 96.25, que, tandis que les banques françaises et les valeurs françaises d'entreprises de transport fléchissent, les chemins de fer espagnols se montrent plus résistants.

Qu'est-ce à dire? Sinon que le monde des affaires et les gens sérieux voient avec satisfaction les mesures prises au-delà des Pyrénées pour assurer la sécurité publique, tandis qu'en deçà les indulgences excessives causent une inquiétude croissante.

Une fusion de deux banques, à Londres, a donné naissance à un monstre: nous voulons dire que la réunion de la Westminster Bank avec la County Banking Co a porté le capital-actions de la nouvelle institution à 250 millions de francs. M. Georges Reynolds, dans un discours prononcé à Chicago, préconise aussi la fondation d'une grande banque centrale américaine au capital de 500 millions de francs! Si la concentration de capitaux pareils a des avantages financiers, le public, cependant, se demande si le pouvoir énorme que détiennent de ce chef les directeurs et administrateurs de sociétés de cette envergure ne peut pas constituer à un moment donné un danger public.

Depuis une semaine, les actions Proccedés Paul Girod se montrent sensiblement plus résistantes; on se rend compte qu'on avait attaché trop d'importance aux petits accidents survenus. Les obligations 4 1/2 remontent également et on n'en obtient pas à 485, c'est-à-dire à 97, cours d'émission.

La Verrerie de Semsales, au capital de 250 mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr., boucle ses comptes au 31 août. Pendant les trois premières années (1905, 1906 et 1907), la Société n'a pas distribué de dividende; en 1908, elle a offert du 4 %; on fait prévoir que le dernier exercice, terminé au 31 août 1909, permettra de donner également du 4 %, grâce à l'excellente administration de M. le directeur Borcl. Les actions, bien classées entre un petit nombre de porteurs, à Berne et à Bulle, principalement, et quelques-unes à Fribourg, ne donnent lieu qu'à très peu de transactions.

Un défaut d'émissions d'emprunts suisses se met sous la dent, nos banques se mettent en frais de circulaires pour placer des Gold Notes 6 % américaines, des Lettres de gages 4 1/2 bulgares, etc., toutes valeurs sans intérêt pour nos lecteurs.

La Banque cantonale de Bâle convertit ses obligations de dépôt 4 % en nouveaux titres 3 1/2 %. La Banque populaire suisse, comptoir de Genève, reçoit des dépôts à terme à 3 ans au même taux de 3 1/2 %.

Calendrier DIMANCHE 26 SEPTEMBRE XVII^{me} après la Pentecôte Si nous aimons Dieu, aimons aussi ses enfants qui sont nos semblables. Tel est le grand précepte rappelé par l'évangile de ce jour.

LUNDI 27 SEPTEMBRE Saints COME et DAMIEN, martyrs Les saints Come et Damien frères étaient habiles en médecine. Ils exercent leur art par pure charité, faisant des cures qui tenaient plus du miracle que de la science et 286.

Services religieux de Fribourg DIMANCHE 26 SEPTEMBRE Collégiale de Saint-Nicolas A 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 h. Messes basses. 8 h. Office des enfants. 9 h. Messe basse paroissiale avec sermon. 10 h. Office capitulaire. A 1 1/2 h. Vêpres des enfants. 3 h. Vêpres capitulaires et Bénédiction. 6 1/2 h. Chapelet. Eglise de Saint-Jean A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe avec instruction.

Services religieux de Fribourg DIMANCHE 26 SEPTEMBRE Collégiale de Saint-Nicolas A 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 h. Messes basses. 8 h. Office des enfants. 9 h. Messe basse paroissiale avec sermon. 10 h. Office capitulaire. A 1 1/2 h. Vêpres des enfants. 3 h. Vêpres capitulaires et Bénédiction. 6 1/2 h. Chapelet. Eglise de Saint-Jean A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe avec instruction.

Services religieux de Fribourg DIMANCHE 26 SEPTEMBRE Collégiale de Saint-Nicolas A 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 h. Messes basses. 8 h. Office des enfants. 9 h. Messe basse paroissiale avec sermon. 10 h. Office capitulaire. A 1 1/2 h. Vêpres des enfants. 3 h. Vêpres capitulaires et Bénédiction. 6 1/2 h. Chapelet. Eglise de Saint-Jean A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe avec instruction.

Services religieux de Fribourg DIMANCHE 26 SEPTEMBRE Collégiale de Saint-Nicolas A 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 h. Messes basses. 8 h. Office des enfants. 9 h. Messe basse paroissiale avec sermon. 10 h. Office capitulaire. A 1 1/2 h. Vêpres des enfants. 3 h. Vêpres capitulaires et Bénédiction. 6 1/2 h. Chapelet. Eglise de Saint-Jean A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe avec instruction.

Eglise de Saint-Maurice Fête patronale de saint Maurice A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe basse, sermon allemand. 9 h. Office, sermon français. A 1 1/2 h. Vêpres, Procession. 8 h. Chapelet.

Eglise de Notre-Dame A 6 h. 6 1/2 h. 7 h. 7 1/2 h. Messes basses. 9 h. Messe des enfants. 10 h. Office paroissial, instruction. A 2 1/2 h. Réunion de la Confrérie de la bonne mort.

Chapelle de l'Hôtel du Lév Noir A 10 h. Messe basse.

LUNDI 27 SEPTEMBRE Eglise de Notre-Dame A 9 h. Messe de la Congrégation des Dames, pour Rde Sœur Marie Scolastique Savoy, religieuse de Montorge.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE Technicum de Fribourg Altitude 643^m Paris Longitude Est 4° 19' 45". Latitude Nord 43° 47' 33" Du 25 septembre 1909 BAROMÈTRE



Direction: N.-E. Force: léger. Etat du ciel: couvert. Extrait des observations du Bureau central de Zurich: Température à 8 heures du matin, le 24 septembre: Paris 11° Vienne 14° Rome 15° Hambourg 14° St-Petersbourg 11° Stockholm 9°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 25 septembre, à 7 h. Très beau temps calme à Genève, Zermatt, Lugano; beau à Lausanne. Partout ailleurs, couvert ou nébuleux. Températures: 15° à Vevey et à Bâle, de 14° à 12° à Genève, dans la Suisse centrale, à Ragaz et à Coire. Zermatt à 8°, Davos et Saint-Moritz, 7°.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 25 septembre, midi. Quelques nuages; matin brumeux; doux.

D. PLANCHEREL, gérant.

Henri-Marcel enlevé à leur affection le 24 septembre, à l'âge d'un an. Le service funèbre, aura lieu demain, dimanche, à 2 h. de l'après-midi, à l'église de Saint-Jean. Domicile mortuaire, Grand-Fontaine, 22.

Cécile enlevée à leur affection à l'âge de 2 1/2 ans. L'enterrement aura lieu dimanche 26 septembre, à 2 h. de l'après-midi. Domicile mortuaire, Grand-Rue, 38.

Madame Adèle Philipona née Schaffner aura lieu le lundi 27 septembre, à 8 1/2 h. du matin, en l'église de Saint-Jean. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

L'IRRÉSISTIBLE FORCE

Par JEANNE DE COULOMB

Il était temps! Les grévistes la touchaient presque. En un instant la voiture fut enveloppée, et des figures brutales, ou simplement insolentes, se colèrent aux glaces.

Aliénor haussa celle qui se trouvait de son côté.

— Pourquoi ne voulez-vous pas me laisser passer? demanda-t-elle. Je ne vous ai jamais fait de mal pourtant!

Les hommes se regardèrent; aucun ne répondit; mais les visages ne se détendirent point. Ils conservèrent leur expression farouche et obstinée.

— Vous savez bien, reprit M^{lle} de Vertadour, encouragée par ce silence, que de tout mon pouvoir, j'essaierai de vous aider.

Une voix s'éleva dans la foule :

— Si vous voulez nous aider, prometiez-nous alors que Périssard, le contre-maître, sera réintégré à l'usine!

— Je ne puis prendre un pareil engagement... Le Conseil d'administration ne l'a pas renvoyé sans raison... Il ne faut pas que des gens indignes tiennent la place des honnêtes gens.

Ces paroles, prononcées d'un ton ferme, ébranlèrent ceux qui les écoutaient. De nouveau, ils se consultèrent, incertains. Le plateau de la balance était tout près de trébucher du côté de cette belle jeune fille qui n'avait pas peur.

Déjà, quelques-uns chuchotaient :

— Elle ne caponne pas, la petite bourgeoise! J'aime ça!

Mais des cris, des clameurs, des fragments de *Ca ira* éclatèrent soudain au-dessus des maisons.

Une bande hurlante et gesticulante d'hommes, de femmes et d'enfants descendait le sentier où, quelques instants auparavant, Aliénor avait cherché un refuge.

Bientôt, ce renfort tapageur, surexcité, pénétra dans la foule jusque-là calme et presque immobile. Ce fut comme un brandon enflammé jeté dans une soule aux poudres.

De bouche en bouche, les nouvelles volèrent :

— Ils sont montés au château et on a lancé sur eux les molosses, qui ont failli les dévorer!

Aliénor devina, plutôt qu'elle ne comprit, la cause du long frisson de colère qui secoua la tourbe humaine dont elle était enveloppée.

Les molosses! Elle y avait déjà songé. Les domestiques étaient si peureux! Pour se défendre contre les envahisseurs, ils étaient bien capables d'avoir ouvert la porte du chenil.

— Oui, criait un homme, en brandis-

sant sa main ensanglantée comme s'il voulait en faire un second drapeau de révolte et de haine. Ils ont lâché leurs chiens sur nous... Et nous venons vous demander vengeance!

Un éclair violacé, qui éclaira à ce moment cette scène de tumulte, permit à M^{lle} de Vertadour de reconnaître l'énergumène : Pagès, le père du petit Fernand!

Les yeux troubles, la langue pâteuse, il portait inscrits sur sa face abruti tous les vermes d'alcool absorbés pendant les longues soirées de l'hiver.

Pour montrer du zèle, se mieux dégager de l'accusation qui pesait sur lui, après de nombreuses rasades il avait conçu, avec quelques camarades, ce beau projet de prendre le château d'assaut et de forcer le vieux-duc à souscrire aux conditions posées par les grévistes.

Repoussés par les abois furieux et les crocs formidablement des molosses, les vaincus se repliaient maintenant sur la Sautière, ivres de rage, levain de trouble brusquement jeté dans une pâte tranquille!

— Qui est dans la voiture? poursuivit Pagès. La demoiselle?... Tant mieux! Nous la garderons en otage! Elle sera la rançon des opprimés, de ceux que les riches font manger par leurs chiens!...

Du reste, nous avons plus d'un compte à régler ensemble... A cause d'elle, vous avez cru longtemps que j'étais un faux frère!... Vous vous trompiez, et la

preuve, c'est que j'ai versé aujourd'hui mon sang pour la bonne cause!...

Il se montait de plus en plus, sa main valide crispée sur le rebord de la portière.

Dans ce pauvre esprit, enténébré par les vapeurs de l'alcool, germait une vague idée de stupides représailles qui seraient la démonstration éclatante de ses convictions politiques.

— Prends garde, ma fille! chuchota la vieille Nine. Il a un pistolet dans sa veste!

— Oui, j'ai versé mon sang, hurla de nouveau Pagès, et si vous n'êtes pas des lâches, vous avez le devoir de me venger! Allons, remuez-vous... Un peu de cœur au ventre!

Debout! les damnés de la terre! Debout! les forçats de la faim!

Mais une main nerveuse, en s'abattant sur l'épaule du forcené, vint interrompre le chant à peine ébauché. Marius Catalan — car c'était lui — écarta d'un geste dédaigneux l'alcoolique et s'approcha de la voiture.

— Mademoiselle, prononça-t-il, respectueusement découvert, vous êtes libre! Donnez à vos domestiques les ordres que vous voudrez... Personne ne vous inquiétera, je m'en porte garant!...

Dans ces paroles, rien ne pouvait laisser supposer que le jeune tribun connaît M^{lle} de Vertadour; mais les yeux d'un bleu profond dont les éclairs, de plus en plus rapprochés, révélèrent tout l'éclat,

exprimaient ce que les lèvres ne disaient pas :

— Vous avez été bonne pour ma mère et ma sœur... Je ne l'oublie pas... Et cette dette, je tiens à l'acquitter aujourd'hui.

Le cocher essaya de faire tourner ses chevaux; mais les grévistes ne s'écartèrent point... Des cris de colère et d'effroi sortaient de toutes les bouches :

— Nous sommes cernés!

Les gendarmes, retenus jusque-là par une autre grève, arrivaient en effet pour prêter main-forte aux dragons. Ils débouchaient du chemin de la gare. Une grille de pierres les accueillit.

Archambaud et Xavier, prévenus à ce moment du danger qui menaçait leur sour, accoururent, le premier, à franc étrier, le second aussi vite que ses jambes le lui permirent.

D'un mouvement instinctif, ils prirent chacun la défense d'une portière.

— Nous ne céderons pas à la force! vociféraient les révoltés.

— Cédez au moins à la raison! cria Xavier d'une voix forte. Le Conseil d'administration ne veut pas et ne peut pas reprendre Périssard, qui a indignement abusé de sa confiance; mais il est tout prêt à examiner vos autres revendications et à y faire droit, si elles sont justes...

— Non! non!... Périssard, ou la grève!... Vous vous laissez mener par les calotins, mais nous ne vous suivrons pas!

Des coups de sifflets stridents se croisaient; ils s'adressaient en particulier à Richard de la Gardonie qui, au retour d'une foire, avait dû mettre pied à terre devant l'infranchissable barrière humaine.

Le jeune homme tenta de se frayer un passage jusqu'à la voiture dont il voulait renforcer la garde d'honneur...

Les sifflets redoublèrent.

— A bas le calotin!... Mort aux curés!...

— Mort aussi aux galonnés! hurla une voix avinée.

Une brigue vint frapper Archambaud au visage avec une telle violence, que le sang jaillit presque dans l'intérieur du coupé. Le lieutenant lâcha la bride, abandonna les étriers et roula comme une masse dans la poussière de la route.

Aliénor cria, éperdue :

— Mon frère!... Mon frère!... Laissez-moi descendre!...

Mais la vieille Nine s'accrochait à elle désespérément.

— Ma petite, ne descends pas, je t'en prie... ils te tuent!...

La jeune fille écarta d'un geste incoscient les doigts tremblants qui se crispèrent sur son bras... Sous sa main nerveuse, impatiente, la portière céda et elle se trouva debout au milieu de la foule expirée, décidée aux pires excès.

— Ah! tu viens aussi chercher ta part! rugit tout près d'elle une voix qui n'avait plus rien d'humain. Eh bien! voilà pour toi!... (A suivre.)

Comment on forme une cuisinière

M ^{me} SEIGNOBON	
1 ^{re} partie: Les viandes de boucherie	Fr. 1.50
2 ^{me} " Volailles. — Gibiers. — Sauces.	» 1.50
3 ^{me} " Les potages. — Les pâtés. — Les légumes. — Les œufs. — Les poissons.	» 1.50
4 ^{me} " Les conserves. — Les sirops. — Les entremets sucrés. — Les pâtisseries. — Les confitures.	» 1.50

La Cuisine de tous les jours

par Thérèse PROVENCE
Méthode pour faire une cuisine de famille
Prix: 1 fr. 25

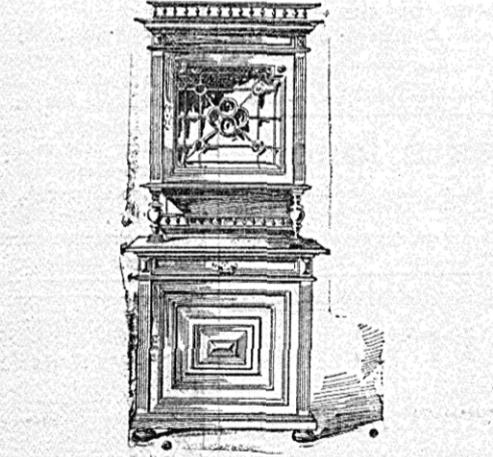
L'Hygiène de l'estomac et la Cuisine

PAR le Docteur J. LE BÉLE
Prix: 3 fr.

EN VENTE à la Librairie catholique et à l'imprimerie Saint-Paul FRIBOURG

Société Suisse d'Ameublements

et mobilier complet
LAUSANNE-BERNE-MONTREUX.



BUREAU D'AFFAIRES

Le sousigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient d'ouvrir au
Café-Brasserie « la Viennoise »
rue de Gruyères, à BULLE

un Bureau d'affaires traitant spécialement les branches suivantes :

Vente et achat d'immobiliers, Gérance d'immobiliers et de capitaux, Comptabilité, Recouvrements.

Se recommande, H 1507 B 3925

L. ANDREY,
ancien substitut de l'office des faillites.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

DE FRIBOURG sous les auspices du Département de l'Instruction publique
Reentrée : Lundi 4 octobre 1909.
S'inscrire chez l'Administrateur, 29, rue de Lausanne.

La lessive la plus moderne

PERPLEX

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
* Grand insensitif et sans danger

Savonnerie Kreuzlingen
Charles Schuler 5 C.

Vente en gros : Eigenmann, Chatton & C^{ie} Fribourg.

Mises juridiques

L'office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, jeudi 30 septembre, dès 2 heures après midi, au « Café des Chemins de fer », à Bulle, une grande quantité de beau mobilier, comprenant 7 lits complets, armoires, canapés, tables, lavabos, tables de nuit, régulateur, linage, verrerie et vaisselle, etc. 3920

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le mardi 28 septembre, dès 2 h. après midi et à tout prix, au rendez-chaussée du No 55, avenue de Pérolles : un lit complet, une table de nuit, un canapé, une commode-secretaire, une table ronde, une glace, un buffet simple et un banc rembourré. H 4053 F 3918 Fribourg, le 23 sept. 1909.

A vendre maisons de rapport, à la rue de Lausanne, avec magasins. Prix et conditions avantageux.
A. Chassot, rue des Alpes, 22, Fribourg. H 4077 F 3937

Lebensstellung

findet tücht. Herr durch Verkauf uns. berühmten Futterkälbe, Dünger, Schmirerle und Fette an Landwirte, Industrielle, Händler. Auch als Nebenerwerb passend.
D. Harding & Co., Chem. Fabrik, Auggig-Schönpriessen (Deutschland).

La maison Jobin & C^{ie}

Fabrique de boîtes argent, Rocher, 7, Neuchâtel, Achète aux meilleures conditions
MATIÈRES D'OR & D'ARGENT
déchetés, argenterie, orfèvrerie, etc.

INSTITUT MERKUR

BORW, près Lucerne pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales.
Pour programmes, s'adresser à la Direction. H 3981 Lz 3194

Représentant en Banque pour une maison de Banque de 1^{er} ordre, on demande
INTERMÉDIAIRE
bien introduit auprès des capitalistes. Seulement les postulants bien recommandés peuvent adresser leurs offres sous A 4895 Z, à Haasenstein et Vogler, Zurich, 3761

On demande à acheter

en Suisse, propriétés de rapport, d'agrément, villas, châteaux, ainsi que propriétés pouvant convenir à l'installation d'hôtels, sanatorium, pensions de famille. Vente rapide de tous fonds de commerce et industrie, quels qu'en soient le genre et l'importance. Pour trouver rapidement associés, commanditaires, capitaux, s'adresser à la H 4159 N 3834-1525

BANQUE D'ÉTUDES
23, Boulevard Magenta, Paris, 29^{me} année.
Etude des affaires sur place, à nos frais. Discretion absolue.

BANQUE DE FRIBOURG
WECK, EGGIS & C^{ie}
fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 ½ % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

35 ans de succès plaçant le véritable
COGNAC FERRUGINEX
GOLLIEZ
(Marque : 2 Palmiers).
au premier rang pour le traitement de l'anémie, pâles couleurs, faiblesse, etc. — En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.
Dépôt général : Pharm. GOLLIEZ, Moral.

Sage-femme M^{me} Foucard
GENÈVE
23, Quai des Bergues
(Entrée : rue Guillaume Tell, 2)
Consultations tous les jours. Reçoit des pensionnaires.

BONNE TOURÉE
Guter Torf
per Fuder (par char)
23 fr. franco, Fribourg.
J. H. Pfeiffer, Guib.

EN VENTE à la Librairie catholique et à l'imprimerie St-Paul FRIBOURG
les Almanachs suivants :

Diaspora-Kalender	Fr. 0.65
Apostelkalender	» 0.60
Mariannahiler Missionen Kalender	» 0.65
Benzigers Märchen-Kalender	» 0.60
Neuer Einsiedler-Kalender	» 0.40
Einsiedler Marien-Kalender	» 0.40
Einsiedler-Kalender	» 0.50

A louer à Bulle
Grund Rue, No 23, un ancien magasin de fers. Entrée au 1^{er} avril 1910. 3754
S'adresser à Louis Dupasquier, caissier, à Bulle.

Chaussures
With. Gräß
Zurich
4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide
Catalogue illustré
(contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés :
Fr. Souliers forts p. ouvriers 7.50
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes 9.40
Bottines légères, avec bouts à lacer, pour hommes 9.50
Pantoufles pour dames 2.-
Bottines à lacer, très fortes, pour dames 6.40
Bottines élégantes, avec bouts à lacer, pour dames 7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 28 à 29 5.20 „ 30 à 35 5.20
Envois contre remboursement
Echange franco
Maison de toute confiance, fondée en 1850.

A VENDRE
1 break neuf à 6 places, 1 cabriolet neuf, 1 Tilbury neuf, 1 char à pont avec ressorts neuf, 1 char à pont d'occasion. S'adresser à E. Soland, marchal, Place Notre-Dame, Fribourg. 3741

A vendre, à Corbières et à Arconciel, environ 16 000 piels de foin et regain
ainsi que le repais. S'adresser à l'Hôtel du Sapin, Corbières. 3833

Pharmacies d'office

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
Pharmacie Bourgnonecht & Gottrau, rue de Lausanne.
Pharmacie L. Escaiva, rue du Pont-Suspendu, 109.
Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

L'orchestre VISONI

a transféré son domicile à la rue Louis Chollet, 14 QUARTIER D'ALT

ON DEMANDE

dans une bonne famille de Payerne, une robuste

jeune fille

pour faire la cuisine et soigner les enfants. Bons soins et bon gage assurés. 3929
S'adresser sous H 4065 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

On désire acheter

une propriété avec maison d'habitation, ayant 4 à 5 poses de bon terrain. Paiement, moitié au comptant.
S'adresser sous H 4066 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3930

une domestique

de 17 à 20 ans. S'adresser sous H 4067 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3931

Jeunes filles

demandent place, l'une comme sommelière, l'autre dans un ménage sans enfants, pour tout faire. S'adresser sous H 4068 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3932

On demande

une bonne cuisinière pour un petit ménage. 3617
S'adresser s. chiffres H3744 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 octobre, bel appartement de 5 chambres, cuisine et dépendances. Confort moderne. Soleil tout le jour. Prix : 45 fr. par mois. S'adresser : 43, Champ des Cibles, au 2^e étage. 3846

A LOUER

pour entrer tout de suite ou à convenir, à l'Avenue du Midi :

1^o Un logement de 5 chambres avec confort moderne.
2^o Un logement de 4 chambres avec confort moderne.
3^o Un grand local pour cave, entrepôt ou atelier. S'adresser à H. Hogg-Mous, entrepreneur, Avenue du Midi, 17. 981

Plusieurs logements

à louer. S'adresser, 43, Champ des Cibles, au 2^e étage. 3947

C. BUCHMANN & C^{ie} WINTERTHUR
SAVON AU LAIT
Savon le plus doux pour obtenir une peau souple, blanche et pure. Nouveau produit pour l'hygiène de la peau. Fait disparaître taches de rousseur, d'artres etc.
S'vend partout.

Vente de domaine

La commission de liquidation de la société immobilière Bellevue-St-Barthélemy à Fribourg, exposera en vente, aux enchères publiques, samedi 2 octobre 1909, à 3 heures de l'après-midi, le domaine de Bellevue, à Fribourg, composé de deux lots :

1. Maison d'habitation, grange, écurie, jardins et prés attenants, d'une contenance totale de six hectares (16 poses 263 perches) ;
2. Un terrain à bâtir avec les canalisation d'égouts, eau et gaz, d'une contenance de 4942 mètres, situé entre la route cantonale et la route communale tendant à la Basse-Ville.

Les conditions de vente sont déposées au bureau de M Paul Droux, notaire, à Fribourg, où l'on peut en prendre connaissance. Les enchères auront lieu au dit bureau. Fribourg, le 16 septembre 1909. 3936

Au nom des liquidateurs : Paul Droux, notaire.

G. Kemm-Ellenberger

FRIBOURG
rue du Tilleul, 155

COMPLETS

pour hommes et jeunes gens

PARDESSUS mi-saison et hiver

Pèlerines molleton et caoutchouc

Uniformes pour Collégiens.

Dimanche 26 septembre

A l'occasion du Reecrotzon

à l'Hotel des Bains de Matran

Concert instrumental et vocal

INVITATION CORDIALE
H 4072 F 3931 Philipona, hôtelier

Aux Charmettes

Dimanche 26 septembre

de 3 à 6 ½ h. et de 8 ½ à 11 h. du soir

CONCERT

DONNÉ PAR l'orchestre VISONI

Dernier tram : 11 ¼ heures
Se recommande, H 4071 F 3933
Le tenancier : A. Bucher.

Château-d'Ex

La Saldazelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.

DANSE & MAINTIEN

Salon particulier. Avenue de Rome, 5
Les cours de danse pour adultes commenceront dimanche
10 octobre, à 8 1/4 h du soir.
Danses classiques, anciennes et modernes.
LEÇONS PARTICULIÈRES
S'inscrire à l'avance, Léon Galley, professeur

Grandes provisions

de tuyaux en fer étiré, noirs
et galvanisés.

Raccords marque G. F.
Robnets en laiton et acier.

PRIX DU JOUR

E. WASSMER, Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

Pommes à cidre et de table

Les sous-saignés achèteront mardi après midi, le
28, à Fribourg, mercredi matin, à Gulin, et l'après-
midi, à Schmitten, des pommes « Grafeustein » cueil-
lies à la main au prix de 18 fr., des pommes à cidre
aux prix de 6 fr. à 6.50 et 7. et des poires à Botzl
à 7 fr. les 100 kilos. H 4052 F 3917-1553

AEBISCHER & SCHNEUWLY, Schmitten.

Thé

«Mercure», ouvert et en paquets hermétique-
ment fermés, et les plus fins théés russes sont
particulièrement aromatiques et avantageux.
Monopole de la vente des théés de W. Wissotzky
& Cie à Moscou. Prix-courants gratuits. 5% en
timbres-escompte. Expédition au dehors.

Maison spéciale pour les Théés

«Mercure»

Mises d'immeubles

Mardi 28 septembre, à 2 h. du jour, les enfants de feu
François Jost, exposent en vente, en mises publiques, à
leur domicile, à la Girangette, route de la Glâne, commune de
Villars-sur-Glâne, la propriété qu'ils possèdent au dit lieu, com-
prenant maison d'habitation, jardin, grange et écurie séparée,
et 7 poses environ de bon pré, en un seul mas, terrain exception-
nellement saine pour être utilisé comme place à bâtir.
Fribourg, le 10 septembre 1909. H 3906 F 3756

Pour les exposants : J. Emery, not.

Henri MAYER

FRIBOURG
Place de la Gare



Immense choix de fourneaux en tous
genres et pour tous combustibles.

Demandez le catalogue illustré.

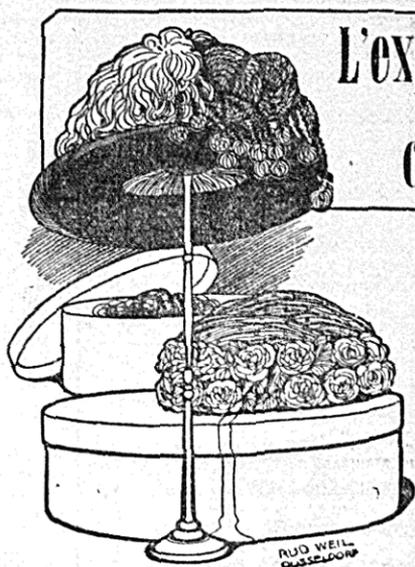
Institut Sainte-Philomène

MELCHTAL

école normale pour institutrices

Cours préparatoires, Cours primaire et 1^{er} à 4^{es}. Ecoles ménagère.
Travaux manuels et d'agrément. Hygiène pratique. Soins mater-
nels. Situation exceptionnelle dans les montagnes. Altitude :
500 mètres. Conditions avantageuses.
S'adresser à la Supérieure du couvent des Bénédictines,
à Melchtal (Obwald). H 4874 F 3901

L'ENTRÉE EST TOUT A FAIT LIBRE ET N'ENGAGE A AUCUN ACHAT



L'exposition des chapeaux

modèles pour dames et enfants commencera

Lundi 27 septembre

On y trouve :

Chapeaux modèles de Paris

Chapeaux modèles faits dans notre atelier.

Grand choix de formes et fournitures

Maison S. KNOPF, Fribourg

Les couleurs de la grande mode
SONT :
Prunelle, taupe, noir
bois-joli

EXPOSITION JURASSIENNE

Industrielle, agricole, historique
et artistique

A MOUTIER

du 24 septembre au 12 octobre 1909

Franz OTT & fils, constructeurs

WORB (Berne)

Charrue brabant double

avec régulateur automatique
et versoirs brevets Marché
régulière Réglage facile. Traction
légère.

11,000 pièces en fonctionnement.

Charrue combinée

entièrement en acier, se trans-
formant en battoir, houe et
arrache-pommes de terre.



Diplômes d'honneur aux expositions de Francfort, Genève, Milan, etc.
Médailles d'or à Paris, Zurich, etc.

Représentants : MM. Chagny, Isidore, Onens; Mas-
set, Fortuè, Estavayer-le-Lac; Dettlon, Ern.,
Vulsternens près Romont. H 824 F 1447-373-34

Vous trouverez à la	Papier à lettre (le paq. de 100 feuil.)	0.40
Librairie commerciale	Crayons, Encre, Plumes, depuis	0.05
Grand'Rue, 29	Excellente colle liquide avec pinceau	0.20
BULLE	Papeteries, tous genres, dep.	0.10
	Carnets, portefeuilles, dep.	0.10

CHOIX IMMENSE DE REGISTRES aux prix de fabrication
DEMANDEZ NOS CLASSEURS INDISPENSABLES
ainsi que nos prix pour papiers machines à écrire.

Institut agricole

PÉROLLES — FRIBOURG

1. Cours agricoles d'hiver. — La rentrée des
cours de 1909-1910 est fixée au mercredi 3 novembre pro-
chain. Prix de la pension, 30 fr. par mois. L'enseignement
est gratuit; il comprend deux semestres d'hiver.

2. Ecole de laiterie. — La rentrée du cours an-
nuel et du cours semestriel est également fixée au mercredi
3 novembre prochain. Prix de la pension, 30 fr. par mois;
les Fribourgeois ne paient que 120 fr. pour l'année entière.
L'enseignement est gratuit.

L'enseignement dans les deux sections est spécialement
approprié aux jeunes gens de la campagne.

Les programmes sont adressés gratuitement sur de-
mande. H 3942 F 3852-4230

Le directeur : E. de Vevey.

A VENDRE

jolies villas de 14, 12, 10 et 8 pièces et dépendances avec parcs
et jardins.
Immeubles de rapport avec magasins très bien situés.
Terrains pour villas et maisons de rapport.
S'adresser au bureau d'architecture et de légie d'immeubles
Devolz, 59, Avenue de Perolles. H 3342 F 3844

Mises mobilières

L'Office des poursuites du
Lac vendra, en mises publiques,
pour la seconde fois, le lundi
27 septembre, à 4 h. de
l'après-midi, devant le domi-
cile de Pierre Chenaux, à Cour-
tepin, 50 ruches d'abeilles, dif-
férentes machines, du foin, du
moblier, soit lit complet, etc.,
et, à 5 h. après midi, à la
Crausaz, un tas de planches en
bois dur, un établi de menuis-
sier, un camion, etc. 3896
Morat, 15 septembre.

A louer une

chambre meublée

S'adresser rue des Alpes,
56, au 3^{me} étage. 3897

Scies à ruban

neuves, solides et bon marché.
Convient pour amateurs,
petit atelier ou pour bois de
chauffage. H 3530 L 3887
A. Dumarthey,
Avenue d'Echallens, 24, Lausanne.

Maison de famille

pour étud. du Collège et du
Technicum, rue du Tem-
ple, N° 15. 3621

Raisins tessinois avec pêches

Caisse de 5 kg., 1 fr. 90; 10 kg.,
3 fr. 40; 15 kg., 4 fr. 70
franco contre remboursement
Ed. Pandolfi, Lugano-Rovello.

JEUNE FILLE

est demandée pour de légers
travaux dans le ménage. Occa-
sion d'apprendre l'allemand.
S'adresser à M^{me} Harbach,
carrurier, Ettwil (Lucerne).

A vendre ou à louer

pour le 1^{er} janvier 1910, l'an-
cien bâtiment de laiterie de
Courtion avec ses dépendances.
Cet immeuble conviendrait
pour un maître d'école.
Pour renseignements s'adres-
ser à M. Balzé, Alphonse,
président de la Société de laiterie,
à Courtion. 2869 1540

Vente d'immeubles

L'Office des poursuites du
Lac à Morat, vendra en mises
publiques, le mardi 28 sep-
tembre 1909, à 4 h. après
midi, au buffet de la Gare, à
Courtepin, les immeubles ap-
partenant à Chenaux, Pierre
Augustin, feu Joseph, à Cour-
tepin, comprenant maisons
d'habitation, atelier, cave,
grange, pié et champs. 3855

Demoiselle

désire donner des leçons d'an-
glais, français et allemand.
On se rend à domicile.
S'adresser sous H 3906 F, à
Haasenstein et Vogler, à Fri-
bourg. 3848

PORT
S'adresser à M^{me} Harbach,
carrurier, Ettwil (Lucerne).

HOTEL-PENSION DE ROME

FRIBOURG

Salles pour noces. — Diners de familles et de sociétés. — Ban-
quets. — Cuisine française. — Excellents vins vaudois. — Vins
rouges français. — Confort moderne 1^{er} ordre. — Bains et douches
à tous les étages. — Ascenseur. — Billard. — Chauffage central.
Conditions spéciales pour instituts H 2767 F 2605
J. COLLET, prop.

Teinturerie Bâloise

NETTOYAGE CHIMIQUE

Bayer & Rœthlisberger

ci-devant C. A. GEIPEL

Le plus grand établissement de ce genre à Bâle, re-
nommé pour la bienfaisance. H 1402 Q 1219-501

DÉPÔTS :

à Fribourg, chez M. Trautwein, relieur, rue
Marcello, 14;
à Romont : M. Arnold Conrad, négociant;
à Bulle : M^{lle} Fanny Peyraud, conf.

MONTREUX

Hôtels du Parc et du Lac

Hôtels de familles et de touristes d'anciennes renommées, avec
Restaurant. En face du débarcadère et du Jardin anglais, à
proximité de la gare. Cure de raisins. Confort moderne Lit.
Autogarage. Prix modérés. H 5572 M 3885
J. Schneider-Feller, propriétaire.

Pâturages à louer

A louer pour l'année 1910 et év. les années suivantes, le grand
pâturage de « Wuzza », dans la vallée de Plasseib, de la contea-
nance de 155 poses, bien situés.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Banque
d'Épargne et de Prêts, Gulin. H 4039 F 3894

GOFFINÉ

OU LE

Bréviaire du Chrétien

Nouveau Manuel pour la sanctification des dimanches et
fêtes, contenant, outre la matière d'un paroissien, une
explication du texte des Epîtres et Evangiles des diman-
ches, des fêtes, de l'Avant et de tous les jours de Carême,
et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et
dogmatiques, distribuées suivant leur rapport avec l'Evan-
gile du jour.

Reliure basane tranches rouges	Fr. 3.30
» » » dorées	» 4.40
» pégame tranches rouges	» 4.20
» » » dorées	» 5.—
» chagrin » rouges	» 5.50

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles.

APPRENTIES
sont demandées
Entrée immédiate.

Maison GALLEY

Modes
19, rue de Lausanne
FRIBOURG

Un prétre demande
un domestique

ayant aptitudes pour le service
de la maison et le jardin.
S'adresser sous H 4064 F, à
l'agence de publicité Haasen-
stein et Vogler, Fribourg

On vendra à la
Boucherie DREYER
rue de l'Hôpital
lundi 27 et mardi 28
septembre les issues
de fourniture de bé-
tail aux militaires,
soit têtes, foie, cœur,
graisse, etc., à bas
prix. 3927-1560

A LOUER

à la Place du Tilleul, un
rez-de-chaussée et un 1^{er}
étage. Trois grandes pièces
très éclairées. Pourraient
convienir pour magasins
ou bureaux. Prix avan-
tageux.

S'adresser à MM. Rysor
& Thalman, 1^{er} étage,
Banque Populaire Suisse.

Commandite de 4000 fr.

demandée pour parfaire un
capital en vue de fonder à Ge-
nève un commerce de bon rap-
port et intéressant catholiques.
Ecrire : E. Poncet, 55, rue
du Stand, Genève. 3916

Maison suisse en Italie, de-
mande

chocolatier

capable de diriger fabrication.
Ecrire sous H 3322 C, à Haas-
enstein et Vogler, La Chaux-
de-Fonds. 3913

Mises juridiques

L'Office des faillites de la
Gruyère vendra en mises pu-
bliques, vendredi 1^{er} octobre,
de 9 heures du matin, de-
vant la Pierre des Vernes, à
Pringy (Gruyère), une cer-
taine quantité de beau mobi-
lier comprenant 3 lits com-
plets, 3 tables rondes, ca-
napés, fauteuils, lavabos,
glace, etc.
700 bouteilles de vin de
1^{re} marque.

200 bouteilles de liqueurs
fines et ordin., provisions de
ménage consistant en chicor-
rée, thé, savon, bougies, etc.
Linge, verrerie, vaisselle.
Outillage neuf de serru-
rie comprenant scie à scier,
les fers, poinçonneuses, mar-
teaux, etc., ainsi qu'une
grande quantité d'articles
trop longs à détailler.

FABRIQUE DE FOURNEAUX SURSÉE



POTAGERS DE
TOUTE GRANDEUR.
SUCCURSALE à BERNE
Rue Monbijou 8

depositaire à Romont :

A. NIGG, fers.

Un apprenti de banque

EST DEMANDÉ

Fournir références et
attestation d'études lit-
téraires ou commercia-
les complètes. 3782
S'adresser à Haasen-
stein et Vogler, à Fri-
bourg, sous pli fermé,
sous chiffres H 3938 F.

ÉCOLE DE COMMERCE WIDEMANN, BALE

Fondée en 1876. — Direct. : René Widemann, D^r en droit. — Langue allemande et branches commerciales; cours semestriels. — Cours spéciaux pour tenu d'hôtel. — Entrée : 21 octobre. — Prospectus gratis.